



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le directeur régional de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du logement

Unité départementale du littoral  
Équipe G2

Lille, le 26 avril 2018

Objet : Avis de l'autorité environnementale – Parc éolien des Vallées à Mouriez  
N° d'enregistrement Garance : 2018\_2254

La mission régionale d'autorité environnementale a émis le 20 mars 2018 un avis sur  
l'évaluation environnementale du projet de parc éolien des Vallées à Mouriez.

Cet avis concerne bien le projet porté par la société WEB Parc éolien des Vallées et non  
par la société WEB Énergie du Vent comme mentionné par erreur en page 3 de l'avis.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité  
environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copie : Préfecture du Pas-de-Calais